

Aulnay, le vendredi 06 septembre 2013, 20h

Les enseignants du lycée VOILLAUME
Les coordinateurs de discipline
Les représentants des trois listes au CA
(SE-UNSA, SNES, liste indépendante)

A Madame la Rectrice de l'Académie de Créteil

s/c de Madame Sturbaut,
Proviseure du LGT Voillaume (Aulnay-sous-Bois)

Copie mail à

- Monsieur DREYFUSS,
Proviseur vie scolaire
- section académique SE-UNSA
- section académique SNES

Aux bons soins de Monsieur DREYFUSS,
Proviseur vie scolaire

Madame,

Nous souhaitons, par ce courrier, vous informer de la situation de rentrée au lycée général et technologique VOILLAUME d'Aulnay-sous-bois.

Mardi 3 septembre, à 9h30, une assemblée générale des professeurs s'est tenue établissant un état des lieux des nombreux et graves dysfonctionnements dans les emplois du temps et dans l'établissement. Il a été décidé de faire comme prévu l'accueil des classes mercredi et jeudi, mais de réserver les emplois du temps ; en effet, dans l'intérêt des élèves, il ne nous a pas semblé souhaitable de leur fournir un emploi du temps qu'il fallait nécessairement réviser.

Nous nous permettons de vous mentionner ici quelques problèmes relatifs aux emplois du temps que nous avons recensés dans les différentes équipes :

- Horaires officiels d'enseignement non respectés pour certaines classes.
- Problèmes de sur-occupation des salles et des infrastructures dédiées qui empêchent la tenue effective de certains cours en EPS, sciences et dans le secteur industriel.
- Organisation pédagogiquement non pertinente (intégralité des cours d'histoire-géographie dans la même journée pour une terminale ES, bloc horaire de 2h isolées en ST2S ou AP en seconde, le samedi matin, non respect des référentiels pour l'organisation des cours dans la filière industrielle...).
- Plusieurs enseignants absents ou non nommés dans différentes disciplines.
- Stagiaires au-delà de 15h et/ou professeurs principaux (l'un d'entre eux avait 5 heures de cours le mardi, jour où il doit se rendre à sa journée de formation).
- Non prise en compte de certains projets interdisciplinaires en AP.
- Emplois du temps difficilement acceptables pour plusieurs enseignants (temps partiel étalé sur 5 jours, temps complet sur 6 jours, situation médicale particulière non prise en compte...).

Ceci est d'autant plus regrettable qu'une réflexion avait été menée par plusieurs équipes en juin et avait abouti à des propositions d'aménagement pédagogique d'emploi du temps des élèves, tenant compte – entre autres - des contraintes d'infrastructures. Propositions globalement non retenues au final.

Après une journée de discussion, il a été convenu avec Madame la Proviseure que nous ne remettrons leurs emplois du temps aux élèves que vendredi 06 septembre après-midi (avec début des cours le samedi), après réunion des conseils d'enseignement vendredi matin pour examiner les nouveaux emplois du temps que la direction aura réalisés, et vérifier leur faisabilité technique, pédagogique et humaine.

Aujourd'hui, vendredi 06 septembre, les nouveaux emplois du temps nous ont été soumis. Il reste des difficultés dont vous trouverez le détail dans la liste ci-jointe et qui se répartissent en trois catégories :

- Problèmes de salles : encore des blocages en EPS et en sciences (trop de groupes prévus par rapport aux capacités d'infrastructures), salles non équipées en matériel multimédia dans des matières qui en nécessitent.
- Problèmes de respect du nombre d'heures prévues par les programmes et d'équilibre entre les différentes langues vivantes dans une même section.
- Problèmes concernant l'emploi du temps de plusieurs enseignants : emploi du temps sur 6 jours, temps partiel sur 5 jours, plusieurs collègues doivent venir pour 1 heure dans la journée.

Par ailleurs, plusieurs stagiaires sont professeurs principaux dont certains, en binôme de stagiaires, dans des classes difficiles.

Nous avons malgré tout décidé de distribuer, comme prévu, les emplois du temps aux élèves ce vendredi 06 septembre après-midi et de reprendre les cours demain matin. Nous avons demandé à Madame la Proviseure que les problèmes listés (cf ci-dessous) soient résolus pour jeudi 12 septembre, dans l'espoir que les cours ne subiraient qu'une semaine de perturbation. L'après-midi même, des modifications ont été faites tandis que nous étions en train de distribuer l'emploi du temps aux élèves.

Voici donc une semaine passée à tenter de résoudre des problèmes d'organisation d'emploi du temps et à essayer que les facteurs humain et pédagogique soient pris en compte dans leur élaboration; ceci au mépris des réunions d'équipes pédagogiques ou de présentation des différents dispositifs d'accompagnement des élèves qui ont été avortées, oubliées, reportées.

Voici donc une semaine que nous œuvrons pour que la concertation soit de mise avec la direction et pour établir un climat de travail apaisé en vue de débiter cette nouvelle année scolaire avec calme. Nous n'avons jamais souhaité envisager la confrontation comme moyen de pression et demandons expressément qu'une confiance réciproque puisse exister pour avancer ensemble au service des élèves dans le respect des enseignants.

Aussi souhaitons nous vous tenir informée de cette situation et solliciter une audience qui permette, en recevant nos représentants, de retrouver les conditions d'apaisement et de confiance indispensables au fonctionnement de notre établissement et évite, ainsi, de revivre les nombreux dysfonctionnements qui ont émaillé l'année scolaire passée.

Vous assurant de notre attachement au service public de l'Éducation Nationale et de notre détermination à assurer la réussite de tous nos élèves.

Les enseignants du lycée VOILLAUME

Liste des problèmes non résolus le vendredi 06 septembre à 11h

Avant de commencer cette liste, précisons que le lycée VOILLAUME comporte 4 bâtiments et qu'il n'est pas possible de passer de l'un à l'autre aux interours (à l'exception des récréations) sans perdre plusieurs minutes de cours. La majorité des salles est équipée d'un vidéo-projecteur mais toutes ne le sont pas en ordinateur et rarement en enceintes. À la demande des enseignants, les salles de langues et d'Histoire-géographie avaient été équipées en ordinateur et enceintes, malheureusement les enseignants de ces disciplines n'ont plus majoritairement cours dans ces salles.

Mathématiques :

- Des changements non souhaités par les professeurs impactent leurs emplois du temps sans qu'ils en aient été informés

- Deux heures manquent dans une classe de seconde *résolu*
- Des cours sans affectation de salle
- 2 collègues se déplacent pour une seule heure de cours dans la journée.

ST2S :

- Des rectifications pour les matières technologiques ont été faites, mais elles empêchent désormais les 3 élèves qui le souhaitent de suivre l'option Maths Europe.
- Problème d'emploi du temps dans une classe : les élèves ont deux cours différents, classe entière, en parallèle

Histoire-géographie :

- Problèmes liés à l'affectation des salles : pas de salles, salles trop petites, salles non fonctionnelles sur le plan multimédia... *en cours de résolution*

Lettres :

- Stagiaire à 17h30 (16h devant élèves) au lieu des 15 heures préconisées.
- Deux heures manquent en BTS CPI. *résolu*

SES :

- Un collègue n'a aucune salle affectée dans son emploi du temps
- Problème d'un collègue dont la situation médicale exige de courtes journées de cours (*problème réglé le vendredi 06 septembre au soir*).

Espagnol :

- Problème de salles et d'équipement multimédia.
- Pas de considération pédagogique dans la répartition hebdomadaire des heures pour une même classe.
- 2 collègues se déplacent pour une seule heure de cours dans la journée. *Résolu pour 1 collègue*

Anglais :

- Problème de salles et d'équipement multimédia.
- Heures supplémentaires non justifiées pour certaines classes
- Problème de dédoublement
- Une classe affectée en sur service (2h30) – contre son souhait - à une collègue qui part en congé de formation dans l'année.
- Stagiaire professeur principal contre son gré sur une classe qu'elle n'a pas.
- Problème de répartition pédagogique des heures de cours (toutes ou en grande partie sur la même journée).

Allemand :

- Problème de salles
- Nombre limite d'élèves par groupe non respecté
- Aucun vœu personnel respecté dont le cas d'un professeur en temps partiel 15h sur 5 jours dont le premier vœu était d'avoir ses cours regroupés sur 3 jours.
- Des élèves germanistes sont dans des classes sans allemand à l'emploi du temps.
- Problème de répartition pédagogique des heures de cours (toutes ou en grande partie sur la même journée).
- Problème de répartition horaire entre les différentes langues vivantes : tous les élèves n'ont pas le même horaire dans leurs deux langues vivantes.

EPS :

- Trop de groupes prévus par rapport aux possibilités d'accueil des infrastructures sur deux créneaux horaires (10-12h / 15h30-17h30).
- La consigne, donnée par les référentiels, d'un intervalle minimum de 24h entre deux plages de cours n'est pas respectée pour les classes du lycée professionnel.

SVT / physique-chimie :

- Trop de groupes prévus par rapport aux possibilités d'accueil des salles de TP sur 1 créneau et des salles de cours sur 3 créneaux. *En cours de résolution*

- 3 collègues se déplacent pour une seule heure de cours dans la journée en physique/chimie, 2 en SVT.

Biologie :

- Problème d'affectation de salle : absence du matériel nécessaire à la bonne tenue des cours
En cours de résolution
- Pas de considération pédagogique dans la répartition et l'organisation des CM et TD dans l'emploi du temps
- Un enseignant a ses heures de cours répartis sur 6 jours dans la semaine.

Options facultatives (Cinéma audio-visuel et Histoire des arts) :

Peu d'élèves peuvent effectivement suivre les cours car les créneaux n'ont pas été libérés dans de nombreuses classes malgré des élèves inscrits et l'alignement des horaires de ces deux options en vue de limiter leur impact sur la constitution des emplois du temps.

Maths-Europe :

Un groupe de 38 élèves regroupant tous les inscrits en 1ere S (autre groupe à 12 élèves) de 16h30 à 17h30. Certains élèves ne peuvent suivre cet enseignement faute de créneaux libérés dans leur emploi du temps alors même qu'ils le souhaitent.

Projet Éducation au développement durable – agenda 21 du lycée Voillaume (classe de 2^{nde}):

L'organisation souhaitée des heures d'accompagnement personnalisé – et validée en juin – n'a pas été retenue et ne permet plus d'envisager le travail interdisciplinaire (Histoire-géographie, SVT, Anglais) prévu.
Résolu